

SAUBRIGUES MAGAZINE



Bulletin d'informations municipales

DOSSIER : LES GRANDS TRAVAUX

Quand le bâtiment va, tout va ! disait-on. Avec l'aménagement du Centre-bourg, la réalisation de trois lotissements et d'appartements à Berns... Saubrigues va bien. Rencontre avec la commission des travaux.

ECONOMIE : LA ZONE DE LA HAURIE

Méconnue des Saubriguais, la Zone Artisanale affiche complet. Avec l'ESAT, c'est un pôle économique d'une douzaine d'entreprises et de 70 personnes. Son extension est pilotée par Macs.

Janvier 2016 – semestriel



VIVE 2016

La Municipalité vous présente
ses Meilleurs Vœux. Rendez-vous
le vendredi 8 janvier à 19 h, la Mamisèle.

VOEUX DU MAIRE

Benoît Darets, maire, et le conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux de la municipalité. Elle se tiendra le vendredi 8 janvier, à la Mamisèle, à 19 h. Moment privilégié de rencontres et d'échanges, elle se prolongera par le partage d'un verre de l'amitié. Tous les Saubriguais sont conviés.

INFOS UTILES

Mairie : 05.58.77.90.38
Ouverture au public :
lundi et mardi : 8h-12h/13h30-17h30
mercredi : 13h30-18h
jeudi : 8h-12h/13h30-18h
vendredi : 8h-12h/13h30-16h30
samedi : 10h-12h

Agence Postale Communale :
05.58.77.90.38
Ouverture au public :
lundi : 8h-12h
mardi : 8h-12h/13h30-17h00
mercredi : 13h30-17h30
jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
vendredi : 8h-11h45
samedi : 10h-11h45

SISOS : 05.58.77.91.04

Centre de loisirs : 05.58.77.93.35
Ouvert durant les vacances de Toussaint, d'hiver, de printemps et au mois de juillet

Assistante sociale (Mme Isabelle Chaudruc) :
05.58.77.06.48
Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 10h.

Médiathèque : 05.58.77.98.75
Ouverture au public :
lundi : 16h30-17h30
mardi : 17h-18h30
mercredi : 16h-18h
jeudi : 16h-17h30
vendredi : 17h-18h30
samedi : 10h30-12h30
1er dimanche du mois : 10h30-12h
www.mediasaubrigues.com

Déchetterie
Jours de collecte :
mardi et vendredi matin
Horaires d'été :
lundi / mercredi 8h30-12h
et samedi 13h15-18h30
Horaires d'hiver :
lundi / mercredi 8h-12h
et samedi 13h15-18h

État civil 2015



LE BONHEUR
DE SOPHIE ET ADRIEN

C'

est un indicateur de la vie de la commune et de son dynamisme, c'est aussi un traceur de l'avenir, des écoles en particulier, avec les naissances. L'état-civil 2015 nous rassure dans ce sens avec 7 naissances contre 4 en

2014 mais il y en avait eu 11 en 2011.

Le nombre (4) de mariages est identique, mais 2 de moins qu'en 2011. Enfin les décès restent supérieurs aux naissances, 9 en 2015 mais 7 hors commune. 8 en 2014 et 10 en 2011. A vos calculettes pour savoir si la barre des 1500 habitants sera rapidement franchie. À ce jour nous sommes 1 462 ! ■

NAISSANCES

HORS COMMUNE :

- **Jade Saint-Marc** de Sylvain, Pierre Saint-Marc et de Stéphanie, Aurore, Florence Saladin, le 22 février 2015 à Bayonne
- **Jules, André Labatut** d'Alexandre Labatut et de Marie Zadorojni, le 7 mai 2015 à Bayonne
- **Laïa, Mathilda Saidi** de Karim, Bouzid Saidi et de Catherine, Eliane Royer, le 10 juin 2015 à Bayonne
- **Julia, Lisa Renne** de Ludovic, Maurice, Denis Renne et de Johanne Barbillon, le 12 août 2015 à Bayonne
- **Jeanne Lafitte** de Jérôme Lafitte et de Lucie, Marie, Charlotte Lagurgue, le 14 août 2015 à Bayonne
- **Charlie Begards** de Pierre Begards et d'Alice Groc, le 9 septembre 2015 à Bayonne
- **Herman Andreu** de Robert, Manuel Andreu et de Jessica

Dumora, le 14 septembre 2015 à Toulouse

Nés en décembre 2014 :

- **Simon Aubert** de David Aubert et Laure Dambertoumiou
- **Baptiste, François, Jules Bidart** de Michaël, David Bidart et de Aliénor Francis

DÉCÈS

A SAUBRIGUES :

- **Miremont Marie**, veuve Destribats, le 1^{er} janvier 2015
 - **Destribats Marie**, Claudette, épouse Lartigue le 24 mars 2015
- ### HORS COMMUNE :
- **Lapegue Marie-Claude**, le 4 mars 2015 à Cambo-les-Bains
 - **Boutin Adrienne**, veuve Piet, le 5 mai 2015 à Bayonne
 - **Morere Yvonne**, veuve Begards, le 22 juin 2015 à St Martin de Seignanx
 - **Saint-Aubin Jeanne**, veuve Pecastaing, le 12 juillet 2015 à Soorts Hossegor
 - **Brune Jean**, Yves, le 28 juillet

2015 à Bayonne

- **Elissade-Pouret Louise**, Marguerite, veuve Marmier, le 29 octobre 2015 à Bayonne
- **Durand Alexa**, Séverine, le 3 novembre 2015 à Cambo-les-Bains

MARIAGES

- **Sophie, Cécile Bordessoule et Adrien Destribats**, le 23 mai 2015
- **Marion Begards et Jean-Baptiste Boucher**, le 23 mai 2015
- **Marie-Hélène Narbey et Slimane Fellah**, le 29 août 2015
- **Aurélié, Céline Busquet et Régis Lafargue**, le 10 octobre 2015

À SAVOIR

CENTENAIRES À SAUBRIGUES

En 1982, Lucien Morère décédait dans sa 101^{ème} année. Il était le dernier ancien combattant saubriguais de la guerre 14/18, et avait été sergent de la Légion Etrangère. Plus récemment, en juillet 2011 est décédée Jeanne Balmas, veuve Lahouze. Elle était née le 18 avril 1911. Aujourd'hui, la doyenne de Saubrigues est Marie-Louise Hargous, elle est née en 1918. Le doyen est André Lapébie, né en 1922.

A suivre en 2016. En fonction des transferts de compétence, l'ouverture de la zone de tourisme. Une réunion publique sur l'aménagement du « Bourg-centre ».



Le mot du maire

Saubriguaises, Saubriguais,

Au moment où j'écris ces lignes, la France est encore frappée par de terribles attentats. Le pays tout entier est sous le choc. Toutes mes pensées vont vers les victimes et leurs familles. **Affirmons, haut et fort, que la France est un pays de libertés, n'en déplaise à tous ces barbares.**

Le 11 novembre, nous avons pu constater que **le devoir de mémoire est l'affaire de tous.** Des plus jeunes aux plus anciens, je remercie et félicite les enfants de l'école et **Camille Destribats** pour ce retour sur l'histoire dont ils nous ont fait profiter. J'associe le club des anciens combattants et les jeunes de la classe à la réussite de cette journée. La commission 14/18 travaille déjà sur la cérémonie 2016 et tâchera d'y associer une exposition sur la Grande Guerre.

En novembre, un nouvel employé communal a pris ses fonctions. **Patrice Cazes** vient de Saint-Jean-de-Marsacq, recruté pour palier au départ en retraite de **Patrick Pecastaings**, fin janvier. **Nous souhaitons la bienvenue à Patrice.**

La réforme territoriale voulue par le gouvernement renforce le pouvoir de l'intercommunalité au détriment des communes. Les communes rurales essaient de faire front et revendiquent leurs existences. Elles ne peuvent perdurer **sans une solidarité de territoire pour faire face à de lourdes charges financières et administratives.** C'est pourquoi nous nous sommes prononcés favorablement au transfert de la compétence urbanisme au profit de MACS. Cette décision n'est pas sans conséquence pour l'avenir des communes, le droit du sol étant un enjeu majeur des années à venir. Pour cela, nous avons rédigé, au préalable, une charte de gouvernance, où l'avis de la commission locale d'urbanisme est prépondérant. **Le zonage et les règlements doivent être travaillés par les commissions « urbanisme » de chaque commune.** Certaines communes de MACS entendent garder cette compétence, leurs services administratifs étant suffisamment étoffés pour faire face aux nouvelles réglementations et leurs situations financières capables d'absorber les surcoûts. Leur indifférence

envers les petites communes risque d'invalider cette prise de compétence que la loi rend obligatoire en 2020. J'espère vivement qu'il n'y aura pas de minorité de blocage et que nous pourrions transférer cette compétence au 1^{er} janvier 2016. Si ce n'est pas le cas, cette charge nous incomberait en totalité et affecterait notre capacité financière. **Nous attendons de voir s'il y aura transfert de compétence ou pas, avant d'engager l'ouverture de la zone de tourisme et de travailler avec le porteur du projet.**

Une étude d'aménagement de la route des Mottes et de la place publique est en cours. Nous travaillons avec le bureau d'études Cauros Plusieurs propositions nous ont été faites, **il faut tout prendre en compte avant de se prononcer,** notamment la circulation des bus scolaires. Quand nous aurons avancé sur **le schéma de circulation, nous proposerons une réunion publique afin de vous le présenter.**

Je vous présente tous mes vœux de bonheur et de réussite pour 2016.

Benoit DARETS



Logements Berns. - Un appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de 4 ou 5 appartements à Berns est lancé. Après discussion avec les assistantes sociales, il semble opportun d'étudier la possibilité de réaliser de plus petits logements afin de mieux répondre à la demande locale. (Lire en 8).

Yégo (1) - Un premier bilan du service de transports Yégo comptabilise 140 000 voyageurs en un an. Environ 180 par jour, hors saison estivale. La majorité des lignes voit leurs fréquentations augmenter. Il est, cependant à noter que le transport à la demande et la ligne 4 ne fonctionnent pas.

Yégo(2) - 3% des voyageurs ont emprunté la ligne 4. Il a été décidé, avec les maires des communes concernées, d'interrompre la ligne 4 au 1^{er} janvier. Le but est de repenser son itinéraire et les fréquences pour la rendre plus accessible aux populations. Le service devrait reprendre en juin pour les navettes estivales.

Centenaire 1914/1918, un devoir de mémoire

Saubrigues a connu le 11-Novembre une de ses plus belles cérémonies devant son Monument aux Morts.

Le 11-Novembre 2015 a permis aux Saubriguais de se retrouver devant le Monument aux Morts avec ferveur. La fréquentation a été forte et le déroulement remarquable. Preuve de cette implication, les Anciens Combattants ont manqué de Bleuets, ils en avaient prévu 100, après en avoir écoulé 75 en 2014 ! À l'effet « centenaire », s'ajoute la volonté de la municipalité d'entretenir le devoir de mémoire. Une commission extra municipale a été, à ces fins, créée. Elle encourage les initiatives et s'appuie sur les recherches et archives de **Camille Destribats**.

Cette année, il a présenté une carte des maisons d'origine des Poilus saubriguais, inscrits au Monument aux Morts, exposition doublée d'une projection d'un montage sur l'histoire des Monuments réalisé par les élèves de la classe CM2 de **Christine Durin**. La présence des parents et celle des familles des trois décorés, la participation des associations expliquent cette fréquentation renforcée par les 80 convives du repas du 3^{ème} âge. En 2016, l'objectif est de faire venir une exposition. ■



LA VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE COMMÉMORER LE CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE EST MANIFESTE, C'EST UN DEVOIR DE MÉMOIRE AFFIRME BENOÎT DARETS. ONT ÉTÉ DÉCORÉS PAR LE GAL(ER) DESTRIKATS, MARC MUGUET, MAURICE DARETS ET RENÉ BLASSIAU.

UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Benoît Darets, le maire s'est fixé pour objectif de soutenir le devoir de mémoire et de commémorer les 100 ans de l'Armistice en 2018 de façon marquante. Une commission municipale a été créée, élargie à des non-élus. **Aux côtés d'Isabelle Audap et de Jean-Michel Destribats**, y siègent **Jean-Roger Bribet**, **Camille et Michel Destribats**, **Victoria Giron** et **Pierre-Yves Huet**.

Des propositions sont faites, des idées retenues : une exposition avec mannequins est prévue en 2016.

LES A.C.P.G EN RANGS SERRÉS

Créée en 1918, section de l'Union fédérale des Landes, l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre voit, fort logiquement, ses effectifs fondre. Ils sont encore treize sur Saubrigues dont un 39/45 - STO, André Lapébie. La flamme est bien entretenue par **Jean-Roger Bribet**, président et **Michel Destribats**, secrétaire-trésorier, avec deux rendez-vous annuels, le banquet des A.C.P.G le 8 mai et les cérémonies du 11 novembre... Entre les deux drapeaux (39/45 et AFN), ils vont au pas, menés depuis 2008 par **Jean-Roger Bribet** et avant lui **Robert Dardy**, **Robert Leflech**, **Joseph Dulong**, **Henri Saint-Aubin**...

LE MENU

11-NOVEMBRE 1930

La veille, **Adrien Destribats**, secrétaire de l'Association des Anciens Combattants de Saubrigues a pris la plume et sur une page de cahier d'écolier, il a écrit le menu...

- Potage,
 - Hors d'œuvre variés,
 - Bœuf bouilli,
 - Poule au pot,
 - Veau en sauce,
 - Rôti de canard,
 - Pastis,
 - Crème,
 - Fromage et desserts,
 - Café - Armagnac,
 - Vin blanc et rouge à volonté.
- Le tout bien servi et avec abondance.

LE CHIFFRE
5500
LE PRIX DU MONUMENT
AUX MORTS

Saubrigues dès juillet 1919 manifeste sa volonté d'ériger un monument aux morts et en fait la demande d'autorisation auprès du Chef d'Etat. Elle est accordée en janvier 1920 et signée par Raymond Poincaré, président de la République.

Pour le financer, il est décidé de lancer une souscription publique, il faut lever 5500 francs de l'époque. La collecte en rapporte un peu plus de 5900. Savant calcul de Jean-Michel Destribats, cela correspond à la somme de 6 500 € de nos jours.

EN CE TEMPS LÀ...

SAUBRIGUES MEURTRIE

En ces années 20, la commune compte environ 900 habitants. Entre 125 et 135 Saubriguais sont partis à la Guerre, 39 ont été tués. Ils sont inscrits au monument aux morts. 5 sont décédés et ont été inhumés à Saubrigues.

12 étaient mariés, laissant 14 orphelins. Le plus jeune, **Pierre Begards** avait 20 ans, né en 1898 ; le plus âgé était né en 1872, **Jean Dutrey** avait 46 ans, il était veuf. Ils sont morts en l'année 1918. Jean Dutrey, le 4 novembre.

SAUBRIGUES RECONNAISSANTE

La population se mobilise, la souscription est un succès. Le maire, **Hippolyte Delfin** et son conseil décident que la commune prendra en charge les travaux de terrassement. Le Monument est commandé à un marbrier de Bayonne, Perchicot. Il sera placé dans le cimetière, le long de l'allée qui mène de la maison du Portalet (à gauche) à l'entrée de l'église...

SAUBRIGUES DIVISÉE !

Le choix de l'emplacement ne fait pas l'unanimité. Des familles de victimes réclament une implantation, plus visible, sur la place publique. C'est du 50/50. La sagesse l'emporte, le monument prendra place à droite du Portalet, pour moitié dans le cimetière et l'autre moitié, place du Bourg.

SAUBRIGUES SOLIDAIRE

Autour du Monument, les Anciens Combattants s'organisent en association et se retrouvent. Entre eux, pas de femmes, pas de copains. Soudés et fiers. Ils sont 80 et plus à commémorer la victoire, le 11 novembre puis à s'attabler, à tour de rôle, dans l'un des trois cafés du village : **Beaulieu** (route de Marenne), **Duprat** (sortie vers Orx) et **Sempé** (puis **Dulong**, sur la place). Un banquet interminable, le tout bien servi et avec abondance.

SAUBRIGUES RÉVOLTÉE

Pendant la Guerre, sur le front, les Landais ont croisé des ouvriers, des travailleurs. Ils ont pris conscience de leur statut. A leur retour, les Métayers se révoltent, le premier rassemblement a lieu à Saubrigues, autour de **Jean-Baptiste Miremont**, le 27 juillet 1919. Le mouvement gagne le Bas-Adour, le Seignanx. Le 17 février 1920, la grève générale est votée à Saubrigues, elle conduira aux accords de Dax. ■



LA CARTE DES MAISONS D'ORIGINE

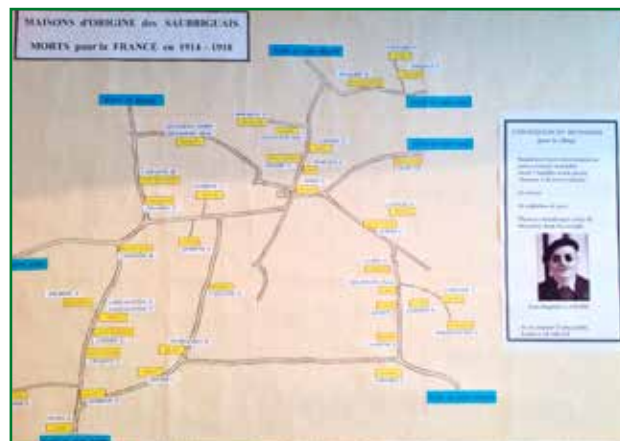
Devoir de mémoire, travail d'historien, passé militaire... c'est avant tout un profond attachement à ses racines et à sa commune qui motive **Camille Destribats**. Bon pied, bon œil, à 92 ans, il conduit ses travaux de recherche avec pugnacité et réserve à Saubrigues le fruit de sa minutie.

En 2014, cela avait pris la forme d'une carte des lieux du décès des 39 Saubriguais, morts pour la France en 1914 - 1918. En 2015, c'est une carte locale qu'il a réalisée avec les maisons d'origine de ces soldats. Des lieux et des noms de famille qui se superposent, pour ne faire qu'un dans le langage populaire local. Le prénom venant s'enrichir du nom de

la maison d'origine au détriment du nom de famille.

Derrière ces cartes se cache un document unique et exceptionnel : un tableau avec verticalement les 39 inscriptions au Monument aux Morts et horizontalement : les autres prénoms, la date de naissance et les parents, la maison d'origine et la situation, la date et le lieu de décès, l'âge et le lieu d'inhumation, l'unité militaire et des particularités, souvent les conditions de la mort...

Une mine d'or qui n'est pas étrangère à la ferveur qui accompagne la commémoration du 11-Novembre à **Saubrigues**.



SAUBRIGUES FAIT SON MARCHÉ

Indiscutablement, il existe une volonté de voir se développer un marché à Saubrigues. Preuve en est, le marché hebdomadaire, le mardi matin autour du boucher et la persévérance de la Boite épicurienne, le jeudi.

Dans ce sens, un premier marché nocturne a eu lieu le 15 août à l'initiative du boucher itinérant **Frédéric Lormand**.

Se sont retrouvés sur la place du village avec la boulangerie **Barthouil** et le restaurant **Le Basc'O Land, La Boîte**

Epicurienne, une productrice de confitures : **Annie Poujardieu** et le cultivateur de légumes bio, Quentin d'Hoop. Ils proposaient aux visiteurs de goûter leurs produits à l'assiette, au verre ou avec les doigts, dans un esprit sympathique et convivial. La soirée a eu son petit succès, l'expérience est à renouveler ! Un marché « pays », le premier dimanche de chaque mois, à compter d'avril est en projet. (lire en page 17).

MA COMMUNE, MA SANTÉ

Les permanences pour présenter les 3 mutuelles affiliées à l'association ACTIOM, dans le cadre de « Ma commune, ma santé » en partenariat avec les municipalités ont débuté en septembre dernier. Les personnes intéressées sont reçues en mairie par l'assureur mandaté par l'association et une personne du CCAS. Initialement prévues toutes les deux semaines ces permanences ont dû être augmentées au vu des nombreuses demandes. M. Léon, interlocuteur de « Ma commune, ma santé » étudie avec les personnes intéressées les offres les plus adaptées. **Rendez-vous au 05.58.77.90.38.**

TEMPÊTE KLAUS : AIDES

Les propriétaires de parcelles de moins de 4 ha, sinistrés après la tempête Klaus peuvent, encore obtenir des aides au nettoyage et à la reconstruction couvrant la totalité des travaux. **Contactez le CRPF pour renseignements et diagnostic (secteur Est Aurélien Fevrier 06.33.54.88.10 a.fevrier@crpfauquitaine.fr, secteur Ouest Héroïse Fournier 06.78.71.78.24 h.fournier@crpfauquitaine.fr**

LA QUESTION qui fâche !

Quid de la distribution gratuite de sacs poubelle ?

La commune de **Saubrigues** distribuait gratuitement à ses administrés des sacs poubelle, fournis par la communauté de commune Macs. Cette année, les crédits ont été coupés pour financer cette opération.

Les élus municipaux ont pensé prendre le relais et étudié la possibilité de financer cette distribution sur les deniers communaux. Le coût d'une telle opération a été chiffré. Il est de 2 250 € pour 1 000 sacs poubelle !

Les élus ont délibéré et voté. Le conseil municipal a décidé que la dépense était trop lourde pour le budget, il n'y aura pas de distribution gratuite de sacs poubelle en 2016.



BONNE RETRAITE, LASCARD !

Patrick Pécastaings que certains connaissent encore sous le doux nom de « Lascard », partira à la retraite au 1er février 2016 après avoir fêté ses 60 ans. Employé à l'origine pour un cdd de 3 mois le 1^{er} octobre 1996, Patrick aura finalement terminé sa carrière au sein de la commune où il aura été l'homme à tout faire et même bien faire !

Patrice Cazes, son collègue de Saint-Jean de Marsacq depuis 2003, a été nommé pour le remplacer par voie de mutation le 1er novembre 2015. Agent technique territorial spécialisé dans les bâtiments, les travaux publics, la voirie et les réseaux, il présente le profil idéal pour prendre le relais. La commission communication et le conseil municipal souhaitent une bonne retraite à l'un et la bienvenue à l'autre !



UN NOUVEAU CURÉ POUR LA PAROISSE

L'abbé, Louis Cazeaux a célébré, le 30 août, sa dernière messe en l'église de Saint-Martin-de-Hinx avant de rejoindre sa nouvelle paroisse à Saint-Pierre-des-Luys. **Jean-Pierre Renaud**, curé de la paroisse de Saint-Paul-du-Seignanx, a été nommé administrateur paroissial et œuvre désormais au sein des deux communautés de Saint-Paul et de Saint-Benoit-de-Gosse. ■

LE CHIFFRE XXX TELETHON 2015

DEFI SPORTIF
Bike and run - Trail - Marche
SAUBRIGUES
5 décembre 2015
Maison de la chasse - Tennis
Au profit du Téléthon

Participation libre sous forme de dons
Casque obligatoire
Douche possible

PARCOURS FAMILLES
Départ 10h30
Course 1 ou 2kms
Ouvert aux enfants
Marche 7kms

PARCOURS SPORTIF
Départ 11h
12 kms
Trail ou Bike and run

REPAS - 12h
Garbure
Cuisine de cœurd - haricots
Omelette
Adultes 10€ - Enfants 5€
Réservation et paiement en mairie avant le 28/11
Renseignements : 06 78 95 28 07

Chaque année, Saubrigues s'engage à fond dans le Téléthon 2015. Et, chaque année les « pilotes » font preuve d'imagination. En 2014, le duo **Thierry Gez / Gratien Sarthou** avait, avec succès, proposé un défi sportif : marche, trail, run and bike et courses pour les enfants...

On ne change pas une recette qui gagne ! En 2015, Saubriguais et amis se retrouvaient Maison de la chasse et Tennis club au départ soit du parcours « familles », soit du parcours « sportif »... Mêmes causes, mêmes effets : bonne humeur et élan de solidarité, bonne organisation autour de la municipalité et large soutien des bénévoles, bonne gestion et générosité avec la collecte de la somme de XXXX € au profit de l'AFM-Théléthon. Merci à tous. ■

INFO'COM

SITE INTERNET OUVERT !

Le nouveau site internet de la commune est, enfin mis en service. Les visiteurs peuvent prendre connaissance des infos utiles sur la commune et consulter les démarches administratives sur le site saubrigues.fr.

APPEL AUX ENTREPRENEURS

Les entrepreneurs et commerçants qui souhaitent se faire rubriquer sur le site saubrigues.fr. sont invités à se faire connaître et à adresser leurs infos par mail à commune-de-saubrigues@wanadoo.fr ou par courrier à la Mairie de Saubrigues à l'attention de la commission communication.

NEWSLETTER

Une Newsletter municipale va prochainement voir le jour, elle paraîtra à l'occasion d'événements locaux ou d'informations ponctuelles. Elle sera diffusée à tous les habitants et amis de Saubrigues. Communiquer « adresse mail » sur l'adresse électronique de la mairie afin de faire partie de la liste de diffusion.

BULLETIN MUNICIPAL

Edité par la commune de Saubrigues.
Directeur de publication : **Benoît Darets**.
Conception et textes : **commission Municipale de la communication**.
Conception graphique :
Sandrine Lucas. 06 84 36 99 17
Impression : **IGrafy**,
Saint-Vincent-de-Tyrosse.

PHOTOS

Chrystel Echavidre, Saubrigues.
www.chrystel-echavidre-photographe.com
06 63 15 39 17
Sans mention : photos de particuliers et associations.

2016, UNE COMMISSION JEUNES

L'équipe municipale souhaite créer une Commission Jeunes composée d'élus et de jeunes du CM 2 à la 5^{ème} pour imaginer et mettre en place des projets et des actions en lien avec la vie du village et les attentes des jeunes ados. Les parents des enfants de la tranche d'âge concernée seront invités à assister à une réunion d'information courant janvier 2016.

BILLET D'HUMEUR... PAR JEAN-MI

J'aime les chiens. J'adore les chiens. Tous les chiens, les gros et les petits chiens. Les chiens noirs, blancs ou bicolores. Les chiens de chasse, les chiens de garde et ceux qui ne servent à rien... En fait, je n'ai pas de chien. J'aime donc les chiens de mes voisins.

Le double intérêt d'aimer les chiens de ses voisins est d'en profiter sans déboursier les frais d'entretien : pas de souci d'alimentation, pas de frais de vétérinaire, pas de peluche ou de faux os à renouveler. Certes, il faut parfois remplacer quelques fleurs déterrées et regarder à deux fois où on met les pieds dans le jardin, mais ces inconvénients sont bien minces quand on aime, comme moi, les chiens de ses voisins. Quel plaisir de les voir gratter, lever la patte ou renifler le pied des arbres. L'oeil pétillant, le nez au vent, l'air satisfait de leur action.

Pour être tout-à-fait honnête, j'avoue qu'une irritation passagère me traverse de temps en temps. Je me prends même à regretter des temps reculés : la rencontre avec le chien de ses voisins se réglait alors par un « hilh de pute, passe a case »,

généralement accompagné d'un jet de pierre dont le calibre dépendait de la ressource disponible et... des capacités du lanceur. En principe, la tranquillité s'en trouvait assurée pour quelques heures.

Il s'agit là d'une époque où le chien n'avait pas encore le statut d'« être vivant doté de sensibilité ». Le ragondin ou le blaireau ne sauraient d'ailleurs atteindre ce rang de demi-homme. Je ravale donc mes jurons et mes velléités d'une violence physique inadmissible au risque d'une condamnation ferme sur mes propres terres. Et puis, je suis un peu responsable de ce qui m'arrive : je pourrais choisir de ceindre mon domaine de remparts infranchissables, comme d'autres l'ont déjà fait. Je préfère définitivement rester ouvert aux autres et au décor de notre belle campagne. Alors tant pis pour les petites gênes.

Sans rancune, à la revoyure.

PS : Je n'ai pas de chat mais j'aime aussi les chats !

MAISON DE LA CHASSE

Le permis de construire pour l'agrandissement a été validé. La remise aux normes de l'assainissement a déjà été réalisée. Les travaux concernent la partie arrière « cuisine » et seront réalisés par les chasseurs eux-mêmes au printemps. Les matériaux sont à la charge de la commune.

ANCIENNE POSTE

Ces locaux vides ont été repris, en partie, par Scène aux champs. L'entrée pourra servir de salle de réunion.

LA PHRASE DU MAIRE

BENOÎT DARETS ET LA CIRCULATION EN CENTRE-BOURG.

« Il faut tout prendre en compte avant de se prononcer, notamment la circulation des bus scolaires. Quand nous aurons avancé, nous tiendrons une réunion publique. »

Quatre ou cinq locations à Berns

Avec l'achat de la maison Berns et la réservation d'une salle pour en faire un commerce, la volonté du conseil municipal de l'époque était d'utiliser le reste du bâtiment, notamment le logement du côté et l'étage. Un dépôt de permis de construire pour aménager des appartements avait été déposé. Malheureusement, faute de moyens, la municipalité avait du abandonner l'idée.

Aujourd'hui dans un contexte de forte demande de logements, le Maire et son équipe relancent le projet, soutenus par la communauté de communes. 4 à 5 logements seront créés, 2 T3 et 2 ou 3 T2, logements aux normes handicapés au rez-de-chaussée.

Un soin tout particulier sera porté sur la qualité des matériaux et la recherche de performances thermiques en respect de la réglementation en vigueur. Un appel d'offre est lancé pour la maîtrise d'œuvre (architecte). Puis, le permis de construire sera déposé et les travaux pourront débuter. Ces logements devraient être livrables courant 2017 et sont destinés à la location. Une recherche d'aide de financements est également en cours notamment par le biais d'aide de MACS (fonds solidaires et aide forfaitaire par logement) et de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

BOURG ET ROUTE DES MOTTES

Un centre-bourg à imaginer

Le bureau d'études Cauros de Saint-Geours-de-Maremne a été missionné par l'intermédiaire de MACS pour étudier un aménagement de la route des Mottes et du Centre-bourg. L'objectif est la création de trottoirs et l'amélioration de la circulation, route des Mottes en 2016 et un réaménagement du bourg en 2017. Un exercice difficile, il s'agit de penser et d'imaginer le « carrefour » de Saubrigues.

Les principaux axes de réflexion

concernent la visibilité de l'entrée du Centre-bourg avec le ralentissement des véhicules et la mise en sécurité des piétons ; l'accès au centre par des trottoirs ; la modification des stationnements autour de la mairie avec un meilleur accès aux infrastructures. **L'objectif est de rendre la place plus conviviale et agréable avec une circulation fluide et mieux structurée.**

Parmi les idées avancées, relevons l'aménagement d'une placette devant la mairie, le déplacement du monument aux morts et une modification de la circulation autour de l'école. Elles ont déjà été évoquées par le bureau d'études. A ce stade du projet, seules des ébauches ont été présentées au conseil municipal et ce, dans le respect des préoccupations locales. Aucun chiffrage n'a été élaboré.



TROIS LOTISSEMENTS

La Grange Neuve

Le panneau de commercialisation, à la sortie du village, **route de La Rochelle** n'a échappé à personne. Le projet d'un lotissement « Les Granges Neuves » avec ses 31 lots, est totalement d'ordre privé. Il mûrissait depuis plusieurs années, la mairie a été concertée, il s'inscrit parfaitement dans les règles du plan local d'urbanisme.

Haureil

Après un recours judiciaire, le projet d'un lotissement communal, chemin du Barradet **reprend forme en cette fin d'année. Les discussions avec le propriétaire du foncier sont en bonne voie, les entreprises titulaires des marchés ont été recontactées pour actualiser leur offre.**

Le Petit Capulon

Les travaux d'aménagement des infrastructures du lotissement du Petit Capulon, **route de la Tachie** se sont achevés cet été. Trois lots constructibles ont été mis en vente avec des terrains d'une superficie de 1236 m², 1048 m² et 1132 m². Ils ont, tous, trouvé des acquéreurs au prix de 90 000 € TTC.

QUESTIONNAIRE

Nouvelle étape, nouvelle commission municipale et nouvel élu, passé au gril du questionnaire à la manière de Proust. C'est la troisième étape de « Saubrigues Magazine ». La commission visitée est, après la communication et le CCAS, celle des travaux. Elle est au cœur de l'actualité avec la réalisation de lotissements et la construction de logements ; une réflexion ouverte sur l'aménagement du « centre village », sa place et la route des Mottes ; et pourquoi pas la zone de tourisme.

Philippe Dessarps est l'élu invité à répondre à nos questions... Il succède à **Isabelle Audap** et **Alain Libier**.

à la manière de Proust...



Philippe Dessarps

Conseiller municipal

Responsable technique

Divorcé, 3 enfants Thibault, 24 ans, Quitterie, 21 ans et Zoé 16 ans

Installé à Saubrigues depuis 25 ans au lotissement du bourg

Quel est mon principal défaut ?

L'obstination

Quelle est mon occupation préférée ?

Le travail

Ce que je voudrais être ?

Un « non retraité »

Quelle est ma couleur préférée ?

Est-ce bien important ?

Quelle est la fleur que j'aime ?

La rose

Quel est mon personnage de fiction préféré ?

Robin des bois

Quels sont mes artistes préférés ?

Santana, les Beatles et Brel

Quels sont mes héros dans la vie réelle ?

Ceux qui m'entourent dans ma vie communale et associative

Qu'est-ce que je déteste par-dessus tout ?

L'inactivité

Quel est le don de la nature que j'aimerais avoir ?

Me régénérer au printemps

Quelle est la réforme qui m'a le plus marquée ?

L'abolition de la peine de mort

Quelle est ma devise ?

Rien n'est gagné d'avance !



LA COMMISSION DES TRAVAUX

La commission travaux est composée d'un adjoint, **Philippe Dessarps** et de cinq conseillers municipaux : **Frédéric Teixeira, Isabelle Audap, Jean-Michel Destribats, Pierre Lopez** et **Eric Meslage**. Tous, sous la présidence du maire, Benoît Darets. Cette commission a un rôle déterminant, au sein de la commune, pour à la fois maintenir et entretenir les bâtiments, gérer les structures et infrastructures du village. Elle veille au développement harmonieux de Saubrigues et lance puis supervise les grands chantiers lesquels doivent répondre aux besoins de la population. Cette année, plusieurs chantiers ont été engagés sur deux grands thèmes : l'habitat et l'aménagement.

A SAVOIR

URBANISME

Depuis le 1^{er} juin 2015, les autorisations d'urbanisme sont instruites à la Communauté des Communes MACS, mais votre interlocuteur pour les dépôts de dossiers ou questions reste la Mairie. Vous ne pouvez pas contacter directement MACS ou vous y rendre.

Mairie de Saubrigues

Tél : 05 58 77 90 38

Fax : 05 58 77 94 27

Carnet de notes



• Depuis Septembre, le regroupement pédagogique enregistre **185 élèves, 64 en maternelle à Orx et 121 en élémentaire à Saubrigues**. Nous notons huit élèves de moins en maternelle par rapport à l'année dernière : c'est le même constat qui est fait depuis ces dernières rentrées...

• **Nous avons reconduit l'accueil en ALSH** pour la seconde année, confortés par le retour positif de l'enquête menée auprès des parents en fin d'année dernière.

• **Nous avons optimisé l'organisation du temps périscolaire** instauré l'année dernière. Avec maintenant 2 ans d'expérience, chacun trouve son rôle et les animateurs et animatrices prennent de l'assurance dans ce nouveau métier qui leur a été imposé suite à la réforme des rythmes scolaires.

• **L'ensemble des élus du SISOS remercie les intervenants qui viennent passer quelques heures avec nos enfants pour leur faire profiter de leur savoir, de leur passion.**

• Après avoir finalisé les travaux de la cour de l'école de Saubrigues par le marquage au sol, **nous nous attachons maintenant à sélectionner les formations** offrant le plus d'intérêt pour notre personnel, tout en gardant un œil attentif sur le budget.

Pierre Lopez
Président du SISOS

NOTEZ-LE

Inscriptions scolaires 2016.- Merci aux parents d'enfants nés en 2013 et 2014 de se présenter ou d'appeler la mairie, afin de connaître les effectifs de la rentrée 2016.

Nouveauté CLSH.- Le centre de loisirs ouvrira cet été au mois de juillet et la première semaine d'août.



ASSISTANTES MATERNELLES

A Saubrigues, elles sont 4 assistantes maternelles, professionnelles. Une activité réglementée pour l'accueil des enfants à domicile.

NOM Prénom	GARAT Laëtitia	PECASTAING Françoise	DAGUERRE Sandrine	BARENTON Simone
Age	37	57	47	73
Agrément	2011	1982	2012	1995
Places	3	4	4	4
Tarif horaire	3,20 €	2,70 €	3,30 €	3,20 €
Frais entretien	3 €	2,65 €	3,50 €	0,33 €/h
RAM	Lundi 10h30 - 11h30	/	/	/
Adresse	200 lotissement Berns	460 route de La Rochelle	112 lotissement Baradet	32 impasse du Petit Champ
Téléphone	05 58 77 94 22	05 58 77 94 82	05 58 41 61 28	05 58 77 96 22

Mode d'emploi !

L'assistante maternelle agréée est une professionnelle. Elle (ou il) accueille des enfants confiés par leurs parents, de manière habituelle et non permanente, moyennant rémunération. Elle exerce à domicile ou au sein d'une maison d'assistantes maternelles. Saubrigues compte quatre assistantes maternelles.



DE GAUCHE À DROITE :
LAETITIA GARAT,
FRANÇOISE PECASTAING,
SANDRINE DAGUERRE,
SIMONE BARENTON.

A SAVOIR

ACTIVITÉS

Toutes les assistantes maternelles proposent des activités en extérieur et intérieur, adaptées à l'âge et aux goûts de l'enfant. Certaines proposent également des ateliers par thème : Pâques, Noël, Halloween, etc.



QUESTIONS / RÉPONSES

Qui peut obtenir l'agrément ? Toute personne ayant la nationalité française, étant citoyenne de l'Espace Économique Européen ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité autorisant l'exercice d'une activité professionnelle. Elle ne doit pas avoir fait l'objet de condamnation pénale incompatible avec l'exercice de la profession.

Comment le devenir ? Il faut passer un examen médical assurant que son état de santé lui permet d'accueillir des enfants, et présenter des conditions d'accueil garantissant la sécurité, la santé et l'épanouissement des enfants (physique, intellectuel et affectif). Le dossier de demande (formulaire cerfa n°13394*03) doit être envoyé par lettre recommandée avec AR ou déposé en mains propres auprès du Conseil Départemental des Landes au service de la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Quelles sont les évaluations ? Une puéricultrice de la PMI vient au domicile afin d'évaluer les conditions matérielles du logement et la sécurité de l'environnement, pour l'accueil d'enfants. Elle s'entretient avec la candidate qui doit répondre à des questions sur l'enfant

et sa vision de la profession. Elle doit démontrer sa capacité à communiquer, son sens de l'organisation et ses aptitudes éducatives.

Quelle accréditation ? La PMI a 3 mois pour instruire une demande. Sans réponse, cela signifie que l'agrément est accordé, confirmé par une attestation. Elle mentionne le nombre et l'âge des enfants que l'Assistante Maternelle peut accueillir et les horaires. L'accueil commence par 2 enfants au minimum pour une première demande et peut aller jusqu'à 4 dans la limite de 6 au total, incluant les propres enfants de moins de 3 ans présents au domicile. L'agrément est de 5 ans, renouvelable.

En cas de refus, la notification précise les motifs et les possibilités de recours. Par exemple, pour aménager son logement, l'assistante maternelle peut bénéficier d'aides financières allouées par la CAF.

Quelle formation ? Une formation initiale de 120 heures est obligatoire pour l'assistante maternelle. Elle se déroule en deux temps : une partie de 60 heures, avant l'accueil du 1^{er} enfant et une seconde, dans les 2 ans qui suivent l'agrément.



RAM : LE RELAIS Assistantes Maternelles

Le RAM, mis en place par la communauté de commune Maremne Adour Côte Sud (MACS) est un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux grâce notamment à des manifestations festives ouvertes aux familles (ex : Noël, Carnaval). C'est un point d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément (rendez-vous individuels, permanence téléphonique).

Des ateliers d'éveil sont aussi proposés aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles agréées (motricité, peinture, lecture, découverte sonore...) à Saint-Jean-de-Marsacq et Moliets (lundi 9h/12h), Saint-Vincent-de-Tyrosse et Soustons (mardi et vendredi 9h/12h), Bénesse-Maremne et Labenne (jeudi 9h/12h) et à Hossegor (vendredi 9h/12h).

**Contact : ram@cc-macs.org
et 06.77.13.98.40**

LA HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

Les enfants de 18 mois à 4 ans (non scolarisés et sans autre mode d'accueil) peuvent fréquenter la halte garderie itinérante organisée par la communauté de communes MACS. Cela permet aux parents de se libérer quelques heures par semaine et aux enfants de goûter progressivement aux joies de la collectivité.

Deux professionnelles de la petite enfance accueillent, de septembre à juin, les enfants de Saubrigues à Saint-Martin-de-Hinx le jeudi de 9h à 12h à la salle de la garderie communale. Le nombre de places est limité à 12 enfants.

**Contact : hgi@cc-macs.org
et 07.86.72.52.74**



ZONE ARTISANALE

Visite guidée de la Haurie

Objectif atteint pour la ZA la Haurie avec douze entrepreneurs et l'ESAT. Son extension est programmée.

culture, elle y crée un silo de collecte, essentiellement de maïs.

Le conseil municipal est attentif et inscrit au premier P.O.S (plan d'occupation des sols) de la commune, une zone artisanale sur ces terrains en 1989. En 2000, la commune prévoyante, achète un hectare à un particulier (à proximité de l'existant) ; elle le classe en « agrandissement de la zone artisanale » en 2001. Un premier artisan, **Serge Hargues** s'installe à l'entrée.

En 2002, le silo est fermé définitivement, la société ayant été reprise par la **coopérative Pau Euralis**. Mais, ce n'est qu'en 2005 que la commune rachète l'ensemble du foncier et crée la zone artisanale sous sa forme actuelle. Les 12 lots supplémentaires seront mis à la vente à partir de 2007. Tous ont trouvé preneurs, majoritairement des « artisans indépendants ». 18 salariés y travaillent plus les 40 personnes de l'ESAT. « **Saubrigues Magazine** » vous présente les entreprises qui s'y trouvent à ce jour, la zone **la Haurie** mérite d'être connue des Saubriguais.

ELLE VA DOUBLER DE SUPERFICIE

Aujourd'hui, un agrandissement de la zone s'organise. Il va donner un second souffle à la **ZA de la Haurie**, et plus globalement à l'activité économique de la commune.

Changement notable, cette extension sera de la compétence de la communauté des communes, MACS car la superficie est de quatre hectares. Les acquisitions foncières sont déjà réalisées, la viabilisation se déroulera par tranches. **Les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot pour leur activité professionnelle peuvent se faire connaître en mairie.** ■

La zone artisanale de Saubrigues est discrète. Un panneau au croisement des routes de Mourmaou et de Lahaurie, puis direction Orx, à gauche la route de Laricq ... Nichée là, aussi timide que pouvait être imposant le silo des **Frères Harramboure**. Intégrée au paysage, efficacement dessinée autour des deux ronds-points, la zone **la Haurie** affiche « complet ». Douze entrepreneurs plus l'ESAT. Retour sur image ! C'est à la fin des années 80 que la société **Harramboure Frères de Labastide-de-Clairence** achète deux hectares et demi de terre agricole. Société de négoce en céréales et d'approvisionnement pour l'agri-

E.I HARGUES SERGE

Gérant : HARGUES Serge
Création de l'entreprise : mars 1980
Intégration sur la zone : 2001
Activité : peinture, décoration, bâtiment.
Salariés : 1

EURL BERNARD CHRISTOPHE

Gérant : BERNARD Christophe
Création de l'entreprise : 2001
Intégration sur la zone : novembre 2007
Activité : Plomberie /chauffage/sanitaire/ énergie renouvelable/zinguerie, QUALI-GAZ et RGE chaudières à condenseur
Salariés : 0

PECASTAINGS MOTOCULTURE

Gérant : PECASATINGS Aurélien
Création de l'entreprise : janvier 2001
Intégration sur la zone : avril 2009
Activité : vente et réparation de matériel de parcs et jardins
Salariés : 1

MILLIAN ROGER

Gérant : MILLIAN Roger
Création de l'entreprise : 1976
Intégration sur la zone : 2007
Activité : céramiste, décorateur, réalisation de décors muraux personnalisés (salle de bain, cuisine...)
Artiste peintre (nom d'artiste Rogé)
Salariés : 0

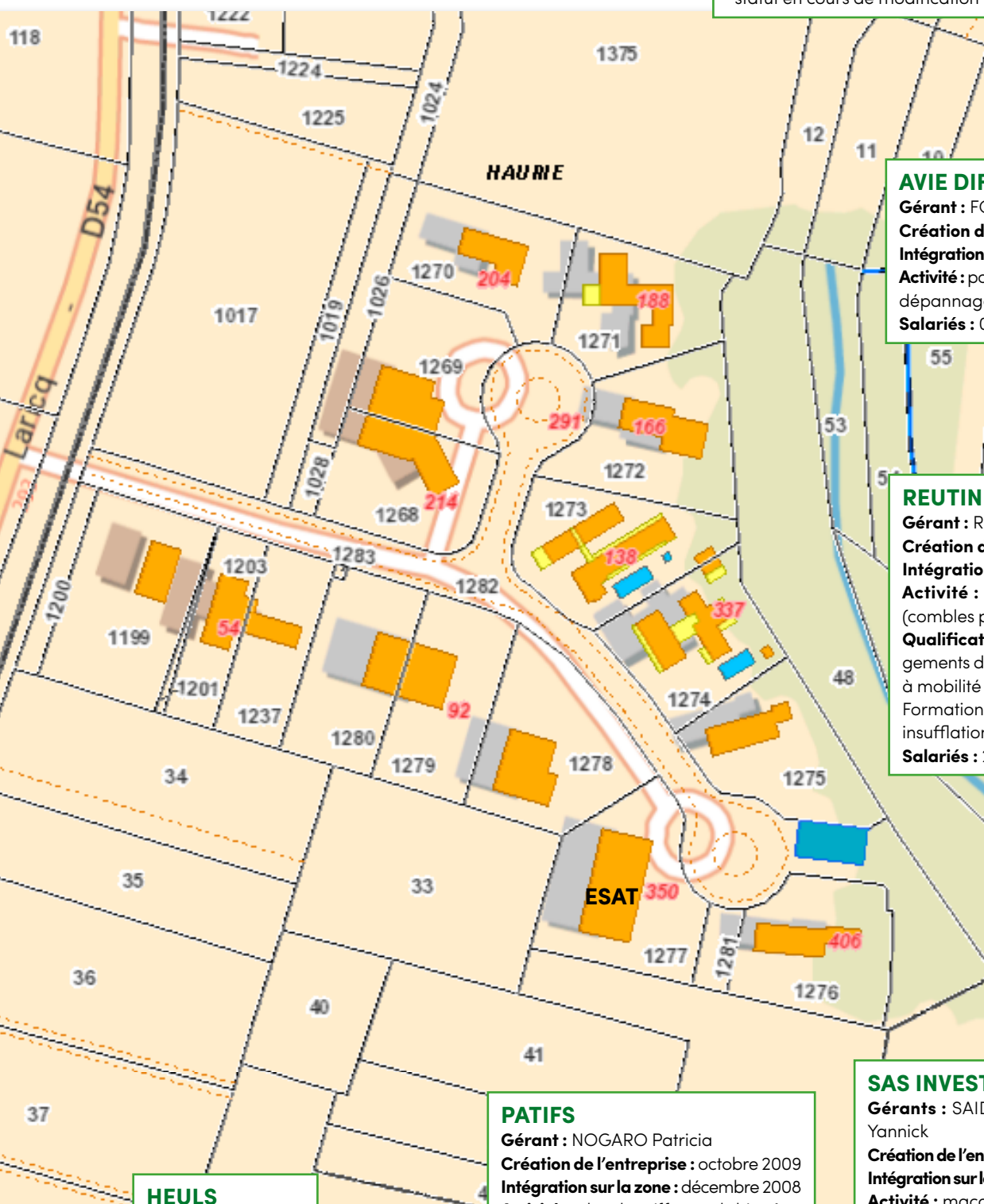


SARL CORRILHONS

Gérant : CORRILHONS Frédéric
Création de l'entreprise : juillet 2002
Intégration sur la zone : mars 2015
Activités : charpente/couvertures/zinguerie/maisons à ossature bois
Salariés : 4

ARTEKA*

Gérant : FERIOL Laurent
Création de l'entreprise : avril 2005
Intégration sur la zone : 2009
Activité : enregistrement et mixage audio/montage audio/reproduction d'enregistrement sonore
Salariés : 0
 *statut en cours de modification

**AVIE DIFFUSION**

Gérant : FOURNIE Jérôme
Création de l'entreprise : 1997
Intégration sur la zone : septembre 2008
Activité : pompe à chaleur/climatisation, dépannages et ventes
Salariés : 0

REUTIN ROGER

Gérant : REUTIN Roger
Création de l'entreprise : 1985
Intégration sur la zone : 2012
Activité : cloisons sèches/isolations (combles perdus/combles aménagés)
Qualification Handibat 2015 (aménagements de logements pour personnes à mobilité réduite)
 Formation Ouateco 2014 (soufflage et insuflation de ouate de cellulose)
Salariés : 2

HEULS

non communiqué

PATIFS

Gérant : NOGARO Patricia
Création de l'entreprise : octobre 2009
Intégration sur la zone : décembre 2008
Activité : salon de coiffure et du bien être
Salariés : 0

SAS INVEST PAYS BASQUE

Gérants : SAID Idhime - PECASTAIN Yannick
Création de l'entreprise : Novembre 2010
Intégration sur la zone : 2014 (siège social)
Activité : maçonneries générales
Salariés : 10

ESAT DE SAUBRIGUES

Une intégration réussie



ESAT

« Les Ateliers de Suerte »

Gérant : Association Suerte de Saint-André-de-Seignanx.

Création de l'entreprise : 1980

Intégration sur la zone : 2007

Activité : 2 ateliers espaces verts / atelier bois

Salariés : 32 travailleurs

1 directeur, 1 éducateur spécialisé et 6 moniteurs d'ateliers.

Secrétariat : 05.59.56. 79.89

L'Établissement de Service d'Aide par le Travail permet aux personnes handicapées d'exercer une activité professionnelle dans un milieu protégé avec un soutien médico-social et éducatif ordinaire.



A

l'aile de la zone artisanale, l'atelier voit la vie en vert ! Vert, couleur du bâtiment créé en 2007. Vert comme espaces verts, principale activité de l'ESAT de Saubrigues. « Les Ateliers de Suerte » dépendent de l'Association Suerte. A Biarritz et à Saubrigues, les objectifs de l'association sont de permettre aux personnes en situation de handicap de retrouver un rythme de vie, une vie collective en sortant de l'isolement et la confiance en soi et en ses capacités.

L'ESAT de Saubrigues accueille 32 personnes (5 femmes, moyenne d'âge de 40 ans) encadrées par une équipe pluridisciplinaire est composée d'un

directeur, un éducateur spécialisé et six moniteurs d'ateliers. Ensemble, ils proposent deux activités principales avec deux ateliers espaces verts (tonte et taille de haies, débroussaillage et petit élagage, pose de clôture et mise en place d'arrosage...) et un atelier bois (création de mobilier de jardin et terrasse bois, cabanon et jardinière, objets en bois et jouets...).

L'atelier bois offre aussi un service d'aménagement de bureaux, boutiques ou intérieurs chez les particuliers, y compris sur mesure.

Ala Haurie, l'ESAT s'est intégrée et réussit l'insertion sociale et professionnelle de ses travailleurs, enjeu majeur de l'Association de Suerte. ■

LES TRAVAILLEURS DE L'ATELIER DE SUERTE CÔTOIENT COIFFEUSE, MAÇON, VENDEUR DE MOTOCULTEURS OU PEINTRE... UN EXEMPLE D'INTÉGRATION !



RENCONTRE AVEC... un travailleur (RQTH)

L'

Atelier accueille 32 travailleurs dont 5 femmes d'une moyenne d'âge de 40 ans. Ils ont un statut de travailleur ayant une

Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Agée de plus de 20 ans (exceptionnelle de plus de 16ans) et orientée par la CDAPH, la personne handicapée doit avoir une capacité de travail inférieure au tiers de la capacité de gain ou de travail d'une personne valide ou avoir besoin de soutiens médicaux, éducatifs, sociaux ou psychologiques.

La personne handicapée admise en ESAT

signe avec l'établissement un contrat de soutien et d'aide par le travail. Le travailleur perçoit une rémunération et bénéficie de congés et d'autorisations d'absences.

ADMISSION EN ESAT

La demande doit être formulée au moyen du formulaire cerfa n° 13788*01 et être adressée à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui la transmet à la CDAPH. Elle prend une décision d'orientation en ESAT qui peut s'accompagner d'une période d'essai de 6 mois au plus. ■

CRÉDITS D'IMPÔTS

Au delà de l'aspect social, les Particuliers ayant recourt aux services de l'ESAT peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% du montant de la main d'œuvre.

TÉMOIN : CÉDRIC, 24 ANS

Cédric est originaire de Saubrigues. Après l'école primaire de Saubrigues, il est allé au collège de Capbreton puis, dans une école à Labenne et à l'IME de Dax où il a appris différents métiers. Il a intégré l'ESAT en 2010, aux espaces verts. Son premier emploi.

Il travaille du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h avec une pause déjeuner de 12h30 à 13h30.

En groupe de sept, avec un moniteur, pour des travaux de tonte, débroussaillage... il aime travailler dehors ce qu'il apprécie moins quand il fait froid ou pleut. En cas d'intempéries, il revient à l'ESAT où il aide les menuisiers de l'atelier bois.

Comment voit-il son avenir ? Il souhaite, dans quelques années pouvoir travailler en milieu ordinaire. Deux stages, cette année, à la commune de Saubrigues au service espaces verts l'ont convaincu. Cédric est autonome, il a une voiture sans permis et un appartement sur Tyrosse, il se débrouille seul pour les tâches du quotidien. Sa mère lui a appris à cuisiner et il se fait accompagner pour les démarches administratives.



L'ASSOCIATION SUERTE

«Voyageur, il n'y a pas de chemin. Le chemin se fait en marchant.»

L'Association Suerte, dont le siège social basée à Saint André de Seignanx, a été créée en 1997. Elle reconnaît à toute personne accueillie le droit d'être différent, que cette différence soit celle de l'origine, de la couleur, du sexe, de la religion, des opinions politiques.

L'Association Suerte permet à toute personne de vivre sa citoyenneté grâce à un accompagnement soutenu. L'autonomie, l'insertion scolaire, sociale, professionnelle sont les enjeux majeurs. L'Association Suerte gère actuellement cinq établissements : CSAPA à Saint André de Seignanx, ITEP à Salies de Béarn et un à Bayonne, ESAT, un à Biarritz et un à Saubrigues.

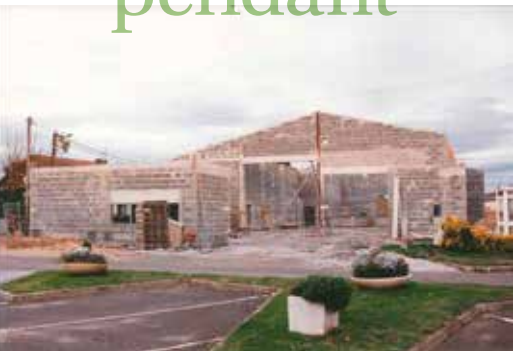
Sûrement ne vous-êtes vous jamais posé la question ! Pourtant c'est d'une jolie petite histoire qu'est née cette salle. Aujourd'hui incontournable.

Il était une fois la Mamisèle...

avant



pendant



Dans les années 90, **Robert Dardy**, maire, travaille sur l'aménagement du bourg. Il souhaite y centrer l'activité, il en était de ma responsabilité de maire, confie-t-il. Pour cela, il prend la délicate initiative d'aller rencontrer **Yvonne** (nous l'appellerons par son prénom), sa maison donne sur la place. Il veut s'informer sur le devenir de la demeure.

Yvonne, fidèle à l'église où elle exerçait de l'harmonium, vivait seule et occupait son temps libre à la broderie. Quelques temps après la visite de Monsieur le maire, elle le convoque... Et lui annonce son souhait de céder à la commune, sa maison et aux œuvres sociales, ses meubles. Fin 1994, l'acte notarié est signé, il est indiqué que ce lieu serait d'utilité publique sans avoir véritablement de projet en tête. Les années passent et **Yvonne** quitte son village pour la maison de retraite de Saint-Martin-de-Seignanx.

Au vu des frais occasionnés par une

rénovation, la nouvelle municipalité et son maire, **Francis Dubertrand** décident de démolir cette bâtisse. Dans leur esprit, il s'agit d'y fonder, non pas une salle des fêtes - comme l'on peut trouver un peu partout - mais une Scène des spectacles à la sonorisation performante. L'idée fait son chemin et sous l'impulsion de **M. Sescousse**, conseiller général et maire de Saint-Vincent-de-Tyrosse, le projet d'une scène subventionnée par le département se concrétise.

Au printemps 2000, les premières pierres du bâtiment sont posées ; la commune achète un terrain à **Mme Brune** pour y installer des places de stationnement. La médiathèque et la Poste feront partie intégrale de l'édifice. Le 15 septembre 2001 la Mamisèle est inaugurée et le premier spectacle (gratuit) produit. De son vivant, **Yvonne** refusa toute forme de remerciement ou d'hommage à son égard pour ce geste généreux, elle refusa également que son nom soit cité. C'est par respect, avec délicatesse que le nom de « Mademoiselle », dit « Mamisèle » en gascon, a été donné à cette salle. ■

après

UNE SCÈNE AUX CHAMPS

Le 1^{er} janvier 2002, la labellisation « Scène Départementale » est obtenue, la Mamisèle devient incontournable. L'association « Scène aux Champs » voit le jour en 2001. **Jean-Yves Napias**, Président, donne un élan fantastique à cette salle avec d'exceptionnelles affiches. En 2014, **Jérôme Potenza**, entouré des bénévoles d'âges et d'horizons différents, lui succède à la présidence. A ce jour, pas moins de 182 spectacles ont été produits, 1 000 artistes et plus de 25 000 spectateurs ont côtoyé cette Grande Dame.





EN VUE

POMMES PRESSÉES !

Les Possibles sont présents dans la vie du village, on les retrouve aux Casetas, aux Rencontres Enchantées, à Scène aux Champs... Leur stand au Forum des associations était animé. Participation et action.

Le 15 novembre, ils ont pris possession de la place du village, devant la Mamisèle pour... presser des pommes. Sympathique et convivial autour du presseur, intergénérationnel et authentique, naturel et économiquement solidaire. Les pommes venaient de producteurs bio, à 1 € le kilo et le jus de pommes se vendait 2,30 € le litre.

Le prochain atelier sera consacré au savon.

ASSOCIATION « POSSIBLES » A LA LOUPE

Saubrigues soutient les Associations. C'est en septembre 2012 qu'est née « Possibles » à l'initiative de Sabine Lagardère. La charte est, on ne peut plus claire, il s'agit de promouvoir et développer les savoirs et les pratiques éco-responsables, initier ou participer à des projets favorisant la protection et la valorisation de l'environnement. Lien social, construction écologique, économie solidaire, « Possibles » soutient le faire soi-même et le faire ensemble.

Il est possible d'expérimenter de nouvelles manières de vivre et d'agir ensemble, dans un monde aux ressources naturelles limitées, un monde qui économiquement a montré son incapacité à assurer le bien-être de tous les êtres vivants et de leur environnement.

On en parle, un collectif veut lancer, en avril, un marché mensuel à Saubrigues. Du producteur au consommateur avec « café gascon » et animations.

Ô MARCAT D'ACI !

D Un marché à Saubrigues, on y pense, on en rêve ! Mieux, on le tente le mardi matin, on l'expérimente, le 15 août. Du producteur au consommateur, cela interpelle et chez les « Possibles », on entend une manière de vivre ensemble autrement, d'agir différemment et de pratiquer l'échange, et pourquoi pas la solidarité. Un petit groupe s'est mis en tête de relever le défi...

Quel défi ? Celui d'un marché, le 1er dimanche de chaque mois, place du village, le matin, à compter du mois d'avril. L'idée est chouette surtout que localement cela ne se fait pas... On pense, bien sûr à un marché bio local, mieux vaut parler d'une démarche visant à favoriser l'agriculture naturelle et locale, d'une vitrine pour les producteurs du Sud des Landes, d'un marché « pays » avec des étals divers et variés où se côtoieraient fruits et légumes naturels, produits de bouche, vins et boissons, miel et gourmandises... mais aussi livres et jouets, artisanat et objets fabriqués à la main ! Des contacts ont été pris, une charte de l'exposant est en cours de rédaction avec des critères de sélection, une attitude « locale et responsable » demandée... Ce projet prendra date en janvier pour être prêt au Printemps. **Avis aux amateurs, les bénévoles sont les bienvenus – contacter l'Association Possibles.**

METTRE LES PIEDS DANS LE PLAT C'EST POSSIBLE

Le marché a été de tous temps un lieu d'échanges économiques et... verbaux. Il tend à pousser les individus à développer leur savoir et savoir-faire. Aussi, avec ce projet de marché, il pourrait être fait la part belle à l'animation avec un coin restauration, une scène musicale et un « café gascon », une discussion ouverte à tous, avec un sujet choisi et un invité.

VOUS AVEZ DIT... POSSIBLES !

• Jardin Zinzin.

La prochaine date retenue est le 14 mai. Possibles se mobilise pour pérenniser ce Jardin Zinzin et recrute des bénévoles en particulier des responsables de chaque pôle : bar, animation, troc cuisine...

• Magazinzin.

Le magasin cherche un second souffle et entend améliorer ses horaires et les jours d'ouverture pour être plus proche des Saubriguais. Les permanences actuelles ont lieu mardi, mercredi et vendredi de 16h à 18h. Mairie annexe.

Contacts : Adresse : 555, route du Cout à Saubrigues, au Magazinzin ou par mail : assospossibles.blogspot.fr

Forum, persévérer

Le premier forum des associations de Saubrigues a eu le mérite d'exister, début septembre. La commission communication remercie toutes les personnes qui ont œuvré à l'organisation et les associations qui ont joué le jeu. Les décorations des stands ont créé une ambiance très conviviale pour cette matinée de rencontres. Les Saubriguais ont pu découvrir ou redécouvrir leurs associations et discuter avec leurs acteurs majeurs. Sans un problème de distribution des invitations, les visiteurs auraient été plus nombreux mais les présents ont tiré un bilan très positif de cette initiative. Cela est très encourageant, ce forum sera pérennisé. Rendez-vous en septembre 2016 ! ■

SALLE COMBLE
LE 15 NOVEMBRE
ET SUCCÈS POUR
LES ÉLÈVES DE CM2
AVEC LE GROUPE
TALAHO.



SCÈNE AUX CHAMPS

ARNO EN MARS à La Mamisèle

Arno, le rockeur belge a déjà 35 ans de carrière. Il présentera son nouvel album le 25 mars dans notre village. Réservez vos places dès maintenant (25 euros en pré-vente) ! Auparavant, pour commencer l'année d'une façon originale, le samedi 16 janvier le Collectif de Scène aux Champs propose du théâtre très actuel avec la pièce « 9 » du **Petit Théâtre de Pain** (places limitées sur des gradins, réservation conseillée).

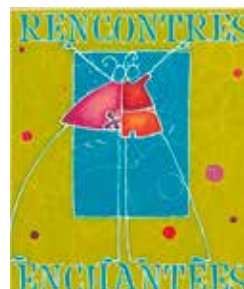
En février, ça va jazer avec le trio de **Thierry Gonzalez** qui invite **Tony Petrucciani** (le père de Michel, le pianiste). Le 23 avril, ce sera le **Tremplin Plein Chant** pour sa deuxième édition. Le Collectif espère associer les jeunes du centre de loisirs ados à l'organisation de cet événement. Profitez de l'entrée libre pour venir nombreux soutenir 4 groupes plein de talent.

En mai, la saison s'achèvera avec de la musique cubaine et de la salsa ! Les spectateurs pourront s'initier à la danse avec les danseurs passionnés de **Salsa Timbayonne** et bouger avec le groupe **Fruta Bomba**. La soirée se terminera sur la piste de danse avec un spécial mix latino !

Scène aux Champs, la scène près de chez vous qui vous en offre pour tous les goûts !

RENCONTRES ENCHANTEES

14^{ème} édition
du 20 au 23 juillet 2016



La 13^{ème} édition des Rencontres Enchantées, festival jeune public, organisé par la commune de **Saubrigues** a connu en juillet 2015 un véritable succès. Un collectif de 51 bénévoles s'est investi, la programmation des spectacles était appropriée, la place de village décorée avec originalité, la qualité d'accueil du public et des artistes réussie et enfin, le budget maîtrisé et équilibré.

Cette année 2015, les spectateurs sont venus en nombre avec 682 entrées concernant les accueils de loisirs et 3562 personnes « tout public » sur l'ensemble du festival. Les bases d'un avenir serein pour les Rencontres Enchantées sont connues et reconnues, rendez-vous est donc logiquement pris pour 2016 : **les 14^{èmes} Rencontres Enchantées** auront lieu du mercredi 20 au samedi 23 juillet.

AGENDA

JANVIER

- 08** : vœux du maire
- 15** : spectacle Scène aux Champs
- 23** : tournoi de belote APE

FÉVRIER

- 05**: loto du Lycée
- 06** : repas de la chasse
- 21** : bal du Rotary
- 27** : tournoi de poker

MARS

- 12** : carnaval APE
- 26** : portes ouvertes du Lycée

AVRIL

- 16** : vide grenier du poker

MAI

- 01**: vide poussette Saubrigues forme
- 14** : jardin Zinzin

JUIN

- 11** : spectacle Saubrigues forme
- 18**: fête des écoles
- 19** : spectacle des AMS

JUILLET

- 01 au 03**: fêtes locales
- 20 au 23** : Rencontres Enchantées

La commission Communication du conseil municipal a proposé à Chrystel de rejoindre l'équipe. Elle a accepté sans hésitation. La photographe habite Saubrigues depuis 21 ans. Portrait d'une portraitiste...

CHRYSTEL ECHAVIDRE,

Moment photo, à Saubrigues



Chrystel Echavidre est une battante. Une artiste. Elle a beaucoup entrepris avant de vivre sa passion : la photographie ! Tour à tour, animatrice et technicienne radio, 3 ans, professeur de danse, 5 ans ; auteur de recherches archéologiques, enfin Directrice des Ressources Humaines dans une entreprise locale à Capbreton, 10 ans, son parcours est totalement atypique. Elle touche au but en 2008 et s'installe comme photographe professionnelle. Avec la photographie, elle s'épanouit totalement. Chrystel travaille chez elle,

chemin de Marie-Houga à Saubrigues mais reportages obligent, elle se déplace beaucoup dans la Région, en France. Elle va là, où la photo l'appelle, jusqu'au bout du Monde si besoin est... Son art principal est le portrait, en extérieur avec une approche nature, douce et complice, ou dans son studio, lieu cocoon et très sophistiqué. Son image de marque : le reportage personnalisé (mariage, par exemple) avec une approche photo journalistique et sa spécialité, la promotion d'évènements ou de produits pour les entreprises. Son style enfin, c'est le *lifestyle* : des images naturelles et spontanées, des cadrages très surprenants. Chrystel Echavidre n'aime pas les photos figées, posées, elle préfère mettre ses « acteurs » en scène, en situation dans la bonne humeur et l'humour. Elle favorise l'humain, les émotions et les expressions. A titre personnel, elle aime « le street art » ou reportage de rue.

Pour Chrystel, être photographe, c'est l'association de plusieurs ingrédients pour réussir sa recette : patience et écoute, observation et préparation, maîtrise des outils de travail et une grande disponibilité, rigueur et spontanéité. La photo ne s'arrête pas à la prise de vue ! Chrystel assemble tous ces ingrédients mais elle rajoute quelques cafés noirs (19545 exactement !) et beaucoup d'éclats de rire (8907 pour l'instant !) Enfin, Chrystel a des projets, elle entend en particulier développer la « photographie de maternité et du nouveau-né (moins de 10 jours) ». Elle a suivi des formations et peaufine dans son studio un espace dédié tout cocoon. A titre amical, elle apporte à « Saubrigues Mag' » son regard sur notre commune, son professionnalisme, ses prises de vue originales. Un grand merci à Chrystel pour son investissement ! ■ <http://chrystel-echavidre-photographe.com/>

« Chaque image est une émotion et un moment unique. »



**LE DICTON**

*Les dotze dias
de genès
Ta' l'annada
qu'a lo temps que he.*
Les douze
premiers jours
de janvier
indiquent le temps
des douze mois
de l'année.

**SELFIE****DE FIL EN AIGUILLE**

L'atelier de «Fil en aiguille», présidé par **Maité Aubert**, a été créé en mai 2009 et compte une vingtaine d'adhérentes. Elles se réunissent le jeudi après-midi. Au programme, tricot, point de croix, couture et quelques... douceurs à l'heure du thé et la photo.

**LA RECETTE DU CHEF**

«Taisy», c'est **Maité Gayon**, elle vit à Saubrigues depuis toujours au quartier Navachon. A 70 ans, elle participe activement à la vie associative et honore de son dynamisme les diverses manifestations organisées à Saubrigues. Adhère au club du 3^{ème} âge elle joue tous les mercredis aux cartes. Après « la bûche » de Denise et « les chipirons à la plancha » de Tito, elle partage avec nous, sa recette d'une poule farcie... Bon appétit.

La poule, façon Taisy

1.- DÉOSSER LA POULE

Choisir une poule, découper les ailes, enlever les os des cuisses et des ailerons, ôter la carcasse. Il ne doit rester que le paletot avec la viande.

2.- RECOURDRE LA POULE

Poser le paletot à plat sur une planche et recoudre les orifices des ailes et des cuisses avec de la ficelle.

3.- FARCIR LA POULE

Avant de farcir, préparer la farce en mélangeant 500 grammes de chair à saucisse, 2 oignons émincés, 2 gousses d'ail hachées, 1 œuf, du persil, sel, poivre et une cuillère à soupe de sucre. Mettre la farce à l'intérieur de la poule, relever les bords et refermer, coudre les extrémités et ficeler la poule comme un rôti.

4.- CUIRE LA POULE

Préparer simultanément, un bouillon dans

une cocotte avec 1 oignon, 3 carottes, 1 poireau, 1 bouquet garni, sel et poivre. Mettre la poule dans la cocotte, couvrir d'eau et laisser cuire 4 heures à feu doux. Sortir la poule, la laisser refroidir, enlever les ficelles et couper en tranches de 2 cm.

5.- PRÉPARER LA SAUCE

Faire revenir un demi oignon émincé dans 50 g de beurre, verser 4 verres de bouillon (utilisé pour la cuisson de la poule), des champignons de Paris, le jus d'un citron, 2 morceaux de sucre, sel, poivre et laisser mijoter 30 minute. Ajouter ensuite une cuillère à soupe de farine et remuer activement pour lier la sauce. Servir avec la poule.

A vos fourneaux. Vous souhaitez rejoindre, le « club des Chefs », c'est simple, vous adressez votre recette à « Saubrigues Mag » ou vous nous contactez à la mairie.

**LA PALME 2015****SAUBRIGUES S'AFFICHE BIEN**

Avec le lancer des clés, les festivités sont déclarées ouvertes... Sur le podium : **Benoît Darets**, le maire et **Valentin Lagurgue** sont à la barre. Les manifestations commencent par la remise de récompenses aux gagnants du concours d'affiche des fêtes organisé par le Comité, sont « élues » **Sarah Gayon**, **Mathis Auriol-Moreno** (1er prix) et **Lou Billien**. Bravo.

